

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

N°204.01 / 954 MAECD / 2020

NOTE VERBALE

Le Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération au Développement de la République du Burundi présente ses compliments au Bureau du Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies (ONU) à New York et a l'honneur de lui communiquer ce qui suit :

1. Le 12 Novembre 2015, en sa 7557^{ème} séance, le Conseil de Sécurité des Nations Unies a voté la Résolution 2248 (2015) sur base de la situation qui prévalait au Burundi. Les motivations de vote de cette Résolution dans ses aspects politiques, sécuritaires, droits de l'homme, etc. étaient dans son ensemble liées au mouvement insurrectionnel qui visait le renversement, par des moyens anticonstitutionnels, des institutions démocratiquement élues au Burundi. Ce mouvement soutenu par des acteurs étrangers bien connus s'est soldé par le coup d'Etat manqué du 13 mai 2015.
2. A travers cette Résolution, le Conseil de Sécurité des Nations Unies avait engagé le Gouvernement burundais à coopérer avec la médiation menée par la Communauté de l'Afrique de l'Est et parrainée par l'Union Africaine, afin de lui permettre d'organiser immédiatement un dialogue inter-burundais véritable et inclusif et de trouver une solution consensuelle, propre au Burundi, à la « crise » qui était en cours.
3. Ainsi, le Conseil de Sécurité s'était félicité de la décision prise par le Secrétaire Général de nommer un Conseiller Spécial pour la prévention des conflits, y compris au Burundi, pour soutenir un dialogue inter-burundais inclusif et un règlement pacifique du « conflit », ainsi que les efforts nationaux visant à instaurer une paix durable.
4. Dans cet angle d'idée et dans le souci de suivre de près la situation au Burundi, le Conseil de Sécurité avait invité le Secrétaire Général à déployer une Equipe au Burundi pour travailler avec le Gouvernement, l'Union Africaine et les autres partenaires pour évaluer la situation et envisager des options afin de régler les problèmes politiques et de sécurité.
5. C'est dans cette dynamique que le Bureau de l'Envoyé Spécial du Secrétaire Général et de l'Equipe a vu le jour au Burundi en 2016 sous la houlette de Monsieur Jamal BENOMAR, Conseiller Spécial, qui venait d'avoir dans ses attributions le Burundi en plus des autres pays qu'il suivait.

6. Le 05 Mai 2017, après avoir consulté le Gouvernement Burundais, le Secrétaire Général de l'ONU a nommé Monsieur Michel KAFANDO comme Envoyé Spécial du Secrétaire Général suite à la démission de Monsieur Jamal BENOMAR.
7. **Le 29 Novembre 2019**, pour ses raisons personnelles, Michel KAFANDO a préféré ne pas renouveler son mandat. **C'était la fin de sa mission au Burundi mais le Bureau de l'Envoyé Spécial, qui opère sans aucune convention avec le pays hôte et sans Envoyé Spécial titulaire, a continué à assurer les affaires courantes sur le terrain en attendant le déroulement et la fin du processus électoral de 2020.**
8. En outre, lors des consultations informelles entre les deux parties au terme du mandat de l'Envoyé Spécial Michel KAFANDO, il avait été convenu que son Bureau fermerait ses portes à la fin du processus électoral de 2020. Ce dernier ayant pris fin le 24 août 2020 avec les élections collinaires, le Secrétariat Général des Nations Unies aurait pu agir conséquemment et liquider ledit bureau.
9. Au terme d'un processus électoral réussi qui s'est soldé par une transition politique historique, pacifique et exemplaire en Afrique, le Gouvernement du Burundi estime qu'une présence des Nations Unies à caractère politique n'est plus pertinente et n'apporte aucune valeur ajoutée dans la vie quotidienne des citoyens burundais. Au contraire, elle continue de maintenir le Burundi dans une psychose de crise artificielle savamment entretenue par des acteurs étrangers.
10. De même, le Burundi ayant retrouvé la paix, la sécurité et la stabilité politique, le Gouvernement estime que seule une présence des Nations-Unies à caractère socio-économique à travers l'Equipe-pays pour accompagner le Burundi dans ses efforts de développement socio-économiques est nécessaire.
11. La situation générale dans le pays étant calme et stable, le Gouvernement du Burundi s'est lancé dans une lutte ouverte contre la pauvreté à travers la mise en œuvre du Plan National de Développement du Burundi (PNB 2018-2027) et la promotion d'un développement socioéconomique durable et harmonieux. En toute logique, le développement socioéconomique est aujourd'hui le seul domaine phare qui a besoin d'un accompagnement de l'équipe-pays des Nations Unies et d'autres partenaires désirant établir des partenariats mutuellement avantageux et respectueux avec le Burundi. Il va alors sans dire que la gouvernance politique du pays tombe exclusivement dans la compétence nationale.
12. Au vu de ce qui précède, et considérant particulièrement que les motivations de vote de la Résolution 2248 (2015) et de la résolution 2303 (2016) dans leurs aspects politiques, sécuritaires, droits de l'homme sont devenues obsolètes, le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement du Burundi voudrait, par la présente, **notifier au Secrétaire Général de l'Organisation des Nations-Unies la fermeture formelle et la liquidation du Bureau de l'Envoyé Spécial au Burundi au 31 décembre 2020.**

Au demeurant, le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement de la République du Burundi saisit cette occasion pour remercier l'Organisation des Nations Unies pour ses appuis multidimensionnels aux efforts nationaux de consolidation de la paix et de développement du pays et renouveler au Bureau du Secrétaire Général de l'Organisation des Nations-Unies, sa bonne volonté de poursuivre, dans un esprit d'ouverture et de coopération mutuellement avantageuse, sa coopération dans le domaine du développement socio-économique avec l'ONU et ses démembrés au Burundi; et lui renouvelle en outre les assurances de sa très haute considération.



Bujumbura, le 17 novembre 2020

BUREAU DU SECRÉTAIRE GENERAL DE L'ORGANISATION

DES NATIONS -UNIES

A NEW YORK